



HAL
open science

L'apprentissage de Nicolas Levesque auprès de Jean Ganière (1660)

Rémi Mathis

► **To cite this version:**

Rémi Mathis. L'apprentissage de Nicolas Levesque auprès de Jean Ganière (1660). *Nouvelles de l'estampe*, 2021, 266, 10.4000/estampe.1765 . hal-03510987

HAL Id: hal-03510987

<https://hal.science/hal-03510987>

Submitted on 20 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

L'apprentissage de Nicolas Levesque auprès de Jean Ganière (1660)

Nicolas Levesque's apprenticeship with Jean Ganière (1660)

Rémi Mathis



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/estampe/1765>

DOI : [10.4000/estampe.1765](https://doi.org/10.4000/estampe.1765)

ISSN : 2680-4999

Éditeur

Comité national de l'estampe

Ce document vous est offert par Ecole nationale des Chartes



Référence électronique

Rémi Mathis, « L'apprentissage de Nicolas Levesque auprès de Jean Ganière (1660) », *Nouvelles de l'estampe* [En ligne], 266 | 2021, mis en ligne le 02 décembre 2021, consulté le 20 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/1765> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/estampe.1765>

Ce document a été généré automatiquement le 8 février 2022.



La revue *Nouvelles de l'estampe* est mise à disposition selon les termes de la Creative Commons Attribution 4.0 International License.

L'apprentissage de Nicolas Levesque auprès de Jean Ganière (1660)

Nicolas Levesque's apprenticeship with Jean Ganière (1660)

Rémi Mathis

Introduction

- 1 Nicolas Levesque était un nom parfaitement obscur avant que quelques travaux ne permettent de tracer un semblant de biographie¹. Comme nous l'avons traité dans le cadre de l'*Inventaire du fonds français*², afin de donner pour la première fois un essai de catalogue de son œuvre gravé, nous en profitons pour donner ici son contrat d'apprentissage³, qui le place au rang des nombreux élèves de Jean Ganière.
- 2 Graveur en taille-douce originaire d'Abbeville⁴, Nicolas Levesque est le fils de François Levesque, marchand mercier (ou épiciier) dans cette ville, et de son épouse Claude Torel. Sans doute né vers 1640-1645⁵, il bénéficie certainement du réseau des nombreux graveurs abbeillois partis s'installer à Paris : on le sait notamment proche du graveur et maître écrivain abbeillois Jacques de His, qui devient son témoin de mariage quelques années plus tard.
- 3 Son arrivée chez Jean Ganière semble en revanche être le fruit du hasard – ou plutôt de l'état du marché des apprentis à l'époque. Ce n'est en effet qu'une fois arrivé à Paris qu'il s'intègre dans le réseau des graveurs en taille-douce au-delà de sa ville de naissance : il sympathise avec le précédent apprenti (1655-1660) de Jean Ganière, Nicolas Bonnart, de la célèbre famille de graveurs et éditeurs d'estampes. Peu après la fin de son apprentissage, il épouse la jeune sœur de celui-ci, Marie Bonnart, le 25 juillet 1666, à Saint-Séverin. Nicolas Levesque devient ainsi le gendre de l'imprimeur en taille-douce et marchand d'estampes Henri I^{er} Bonnart et de son épouse Marguerite Martin⁶. Il a au moins sept enfants⁷ de son épouse, dont les parrains et marraines montrent des liens avec le graveur Jean Richer, les peintres Abraham II Genoels, Louis de Boullongne et Toussaint Lefebvre, le marchand d'estampes Gérard Jollain, la graveuse Madeleine Masson (et donc son frère Antoine Masson et son mari Nicolas Habert), etc. ⁸Par son

mariage, Nicolas Levesque devient un collaborateur régulier de l'entreprise de sa belle-famille⁹ ; on le voit également participer aux activités familiales (témoin de mariage, transactions financières, etc.), tandis que ses propres parents, à Abbeville, meurent pauvres : le 1^{er} septembre 1684, Nicolas Levesque, « graveur en taille-douce demeurant à Paris rue et paroisse Saint-Séverin », renonce « aux successions de deffunts François Levesque, marchand epicier en la ville d'Abbeville, et de Claude Torelle, ses pere et mere, pour luy estre lesd. successions plus onereuses que profitables »¹⁰.

- 4 Il perd son épouse Marie Bonnart entre 1708 et 1711¹¹. On le voit quant à lui apparaître au mariage de son fils Gérard en juillet 1712¹² : nous ignorons pour l'instant sa date de mort.
- 5 Contrairement à de nombreux autres apprentis ou alloués¹³, Nicolas Levesque est donc un graveur bien connu, encore que la douzaine de pièces recensées dans l'*Inventaire du fonds français* semble bien éloignée de ce qu'on attend de la carrière d'un professionnel bien intégré dans le monde de l'estampe – mais signait-il sa production ?



Fig. 1. Le contrat d'apprentissage de Nicolas Levesque chez Jean Ganière (1660). AN, MC, C, 259.

- 6 Outre l'intérêt pour la biographie et la carrière de l'apprenti, l'acte édité ici est d'importance pour comprendre les pratiques des maîtres. Jean Ganière fait en effet partie des quelques graveurs qui intègrent pleinement le travail de leurs élèves dans leur activité quotidienne. On lui connaît en effet de nombreux apprentis et alloués ; comme ses activités sont diversifiées, celles de ses apprentis le sont aussi : plusieurs viennent en fait non apprendre à graver mais à imprimer les estampes¹⁴. Parmi les graveurs en taille-douce, on trouve des noms bien connus : Nicolas Regnesson (1637), René Lochon (1638), Pierre Landry (1648) et, donc, Nicolas Bonnart (1655), sans parler de son beau-fils Guillaume Vallet (fils du premier mariage de son épouse, qu'il élève depuis l'âge de 3 ans).
- 7 Jean Ganière reçoit 300 livres pour les cinq ans durant lesquels il forme Nicolas Levesque – c'est le double de ce que demande Jean Lenfant pour une durée plus longue¹⁵ : il semble donc bien qu'il y voie une source de revenus non négligeables, en sus de la main d'œuvre qu'il s'octroie à faible coût. Son apprentissage est sans doute de qualité car ses élèves font de belles carrières, certains possédant même un véritable talent, et leur passage dans l'atelier de Jean Ganière leur permet de plus de s'agréger aisément au petit monde de l'estampe parisienne – le cas de Nicolas Levesque, membre à part entière de la famille Bonnart, en étant un exemple éminent.

Édition

8 **Source : Archives nationales, Minutier central, C, 259, 20 janvier 1660**

Contrat d'apprentissage

9 Apprentissage

10 20 janvier 1660

11 Fut present Nicolas Levesque, fils d'honorable homme François Levesque, bourgeois, marchand mercier à Abbeville, et Claude Turel, sa femme, au nom et comme procureur de son père et mère, d'eux fondé de procuration passée par devant Lefebvre et Regnault, notaires royaux en Ponthieu le XVe janvier presente année, spéciale à l'effet qui ensuit, ainsy qu'il est apparu aux notaires soubzsignés, et l'original d'icelle demeuré annexée à ces presentes après avoir esté paraphé dud. Levesque et dud. notaire soubzsigné.

12 Lequel aud. nom s'est mis en apprentissage de ce jourd'huy jusque et pendant cinq années consécutives finyes et accomplies, avecq Jean Ganiere, maistre graveur de taille douce à Paris, y demeurant rue Saint Jacques, parroisse Saint Severin, à ce present, qui a pris et retenu led. Nicolas Levesque pour son apprenty, auquel pendant led. temps, il promet monstrier lad. taille et tout ce qui en despend, le loger, nourir¹⁶, et traiter doucement et humainement comme il appartient et led. apprenty sera blanchy et entreneu par sesd. pere et mere, lequel apprenty promet apprendre lad. taille son possible et servir sond. maistre en tout ce qu'il luy commandera de licite et honneste, faire son proffit, l'advertir du contraire s'il vient à sa connoissance sans s'absenter dud. service et, auquel cas d'absence, il consent estre pris et apprehendé au corps partout où trouvé sera pour, si trouvé peult estre, le ramener à sond. maistre parachever ce qui, pour lors, restera à expirer des presentes, qui sont faites moyennant la somme de trois cens livres que led. Nicolas Levesque aud. nom de procureur de sond. pere, aprouve bailler et payer aud. Ganiere en sa demeure à Paris ou au porteur seulement, moityé au huitiesme febvrier prochain et l'autre moityé en fin de la premiere des cinq années. Car ainsy, etc., promettans etc., obligeans etc. led. apprenty aud. nom mesme son corps, etc. renonceans, etc. Faict et passé ès estudes l'an M VI^c soixante le vingtiesme janvier avant midy

13 GANIERE

14 LEVESQUE

15 LE BOUCHER¹⁷

16 LEVESQUE¹⁸

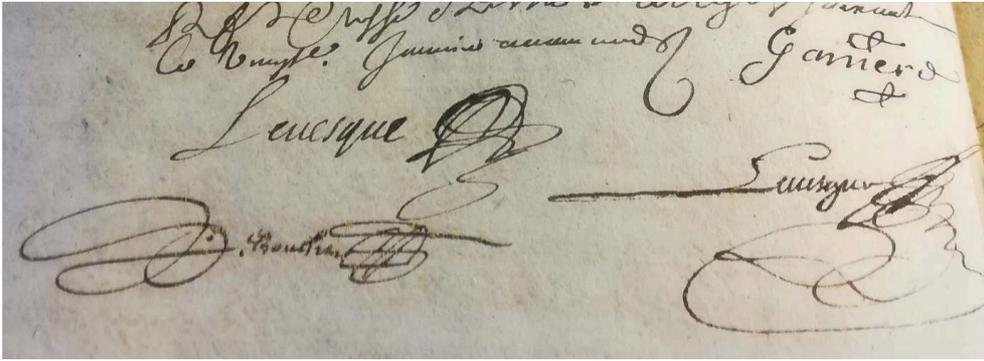


Fig. 2. Signatures en bas du contrat d'apprentissage de Nicolas Levesque chez Jean Ganière (1660). AN, MC, C, 259.

Procuration passée par les parents de Nicolas Levesque à son profit, par devant les notaires d'Abbeville

- 17 Par devant les notaires royaux en Ponthieu soubzsignés residens en la ville d'Abbeville, furent presens en personne [...] et obligés honorable homme François Levesque, bourgeois, marchand mercier, y demeurant parroisse de Saint Georges¹⁹, et demoiselle Claude Torel sa femme, de luy pour l'effet des presentes deubment autorizée, laquelle auctorité, elle a pris et receu en elle agreablement, sans contrainte, comme elle a déclaré, et ont recogneu avoir fait, ordonné, constitué et estably procuration de Nicolas Levesque leur fils estant de present en la ville de Paris, et du porteur des presentes, ausquel ils ont donné et donne pouvoir special, absolut et irrevocable de pour eulx et en leurs noms comparoir par devant nottaires au Chastelet de Paris et là passer contract d'obligation solidaire avecq led. Nicolas Levesque leur fils, sans division, discution, eviction, ni recours de garandie, au nom et proffit de honorable homme Jean Ganiere, maistre graveur demeurant en ladite ville de Paris, pour la somme de trois cens livres tournois pour raison de l'apprentissage dud. Nicolas Levesque dud. estat et mestier de graveur en la maison dud. s^r Ganiere, et pour le temps et espace de cinq ans commencés dès le quinziesme jour de decembre mil six cens cinquante neuf dernier passé, payable lad. somme de trois cens livres, sçavoir la moitié au huitiesme fevrier prochain venant et l'autre moitié à la fin et expiration de la premier année, pendant et durant led. temps dud. apprentissage, lesd. conjoints comparens ont promis et seront tenus obligés de faire demeurer led. Levesque leur fils en la maison dud. Ganiere sans s'en pouvoir retirer et deporter, à peine de tous despens, dommages et interests à la charge de par led. sr Ganiere monstrier et enseigner comme est deub audict Levesque fils led. mestier de graver et faire en sorte qu'il soit capable de travailler dud. metier et de gagner sa vie et de coucher, nourrir et chauffer led. Levesque pendant et durant le temps dud. apprentissage, et generalmente promettant... renonceant... Faict et passé aud. Abbeville par devant les notaires royaux soubzsignés avec lesd. comparans après midy le quinziesme jour de janvier mil six cens soixante

18 FLEVESQUE

19 CLAUDE TOREL

20 LEFEBVRE

21 REGNAULT

Paraphe

- 22 Paraphé par lesd. notaires suivant le brevet du susd. apprentissage passé par devant les notaires subsignés le XXe janvier M VIC soixante
- 23 LEVESQUE
- 24 LE BOUCHER
- 25 LEVESQUE
-

NOTES

1. Principalement Pascale Cugy, puisque Nicolas Levesque a épousé une membre de la famille Bonnart, à laquelle elle a consacré sa thèse de doctorat et de nombreux travaux. Pour une synthèse, voir surtout : Pascale Cugy, « Dictionnaire de la dynastie Bonnart (vers 1610-1785) », *Nouvelles de l'estampe*, 265, 2021. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/1704> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/estampe.1704>.
2. Rémi Mathis, Maxime Préaud et Vanessa Selbach, *Inventaire du fonds français des estampes du XVII^e siècle du département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale de France*, vol. 14, Paris, BnF, à paraître en 2023. Les informations inédites présentes dans ce texte proviennent du travail de recherche effectué dans ce cadre par Maxime Préaud puis moi-même.
3. L'acte a donc depuis été signalé par Pascale Cugy. Il n'était pas signalé par Maxime Préaud *et al.*, *Dictionnaire des éditeurs d'estampe à Paris sous l'Ancien Régime*, 1986, p. 132 ni par l'IFF Ganière.
4. Après avoir écrit ces lignes, nous apprenons qu'un ouvrage est annoncé sur les graveurs abbevillois, ce dont nous nous réjouissons fort, tant Abbeville a été une terre fertile en graveurs : Philippe Tillier, *Les Graveurs d'Abbeville*, Société d'émulation d'Abbeville, 2022. Nous espérons particulièrement que l'ouvrage permettra de préciser certaines données factuelles (dates de naissance, arbres généalogiques...) et de mieux comprendre par quel effet de réseau cette petite ville a pu fournir Paris en un aussi grand nombre de professionnels.
5. Son père est de la paroisse Saint-Georges, dont les actes de baptêmes manquent pour la période 1624-1673 (AD Somme, 5MI D241). Nous n'avons pu vérifier dans les autres paroisses si l'acte ne s'y trouvait pas. Les habitudes du temps et celles de Ganière laissent penser qu'il a entre 15 et 20 ans environ en 1660.
6. Herluison, p. 255.
7. Cinq sont cités par Herluison, la sixième, Catherine, signalée par Pascale Cugy : Pascale Cugy, « Dictionnaire de la dynastie Bonnart (vers 1610-1785) », *Nouvelles de l'estampe*, 265, 2021. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/1704> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/estampe.1704>. Nous en ajoutons un septième, Antoine, cité dans l'acte de tutelle des enfants de Catherine, sœur de ce dernier et fille de Nicolas (AN, Y4476, 11 février 1732).
8. Rémi Mathis *et al.*, *op. cit.*
9. Pascale Cugy, « Les épouses de la dynastie Bonnart. Miniaturistes, éditrices ou marchandes d'estampes à Paris sous les règnes de Louis XIV et Louis XV », *Nouvelles de l'estampe*, 261, 2018, p. 25-42. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/287> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/estampe.287>.

10. AN, MC, CIX-293.

11. Pascale Cugy, « Dictionnaire de la dynastie Bonnard... », art. cité : d'après Herluison, Marie est censée mourir le 5 novembre 1708 ; elle est dite inhumée à Saint-Séverin le lendemain, en présence de ses fils Abraham et Gérard, de son gendre Largillière, et de trois membres de la famille Bonnard... mais Pascale Cugy a révélé qu'elle signait en réalité encore un acte notarié le 4 décembre 1708, ce qui rend obscure la date à laquelle Nicolas Levesque devient effectivement veuf. Il est en tout cas veuf en 1711 au mariage de sa fille Catherine, et on peut penser que le décès a effectivement eu lieu en 1708, avec une erreur de transcription de Herluison (décembre au lieu de novembre ?).

12. AN, MC, II-372, 25 juillet 1712.

13. Rémi Mathis, « L'apprentissage de François Belliou auprès de Guillaume Vallet (1681) », *Nouvelles de l'estampe*, 263, 2020. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/1649> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/estampe.1649> ; Rémi Mathis, « Faire travailler les filles. L'apprentissage d'Élisabeth de Nieport auprès de Suzanne Sarrabat (1686) », *Nouvelles de l'estampe*, 263, 2020. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/1456> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/estampe.1456> ; Rémi Mathis, « Un Toulousain à Paris. L'apprentissage de Michel Dubois auprès du graveur Antoine Leclerc », *Nouvelles de l'estampe*, 265, 2021. URL : <http://journals.openedition.org/estampe/1698> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/estampe.1698> ;

14. Plusieurs de ces imprimeurs étant également traités dans le volume à paraître de l'inventaire du fonds français, nous espérons prochainement éditer les contrats d'apprentissages de ces acteurs de l'estampe peu connus et sur lesquels encore presque tout est à faire.

15. Rémi Mathis, « L'apprentissage de François Lescouvé auprès de Jean Lenfant (1659) », *Nouvelles de l'estampe*, 266, 2021.

16. « blanchy », biffé.

17. Nicolas II Le Boucher, notaire à Paris de 1639 à 1675 (étude XXIII).

18. Guillaume Levesque (1634-1694), notaire à Paris (étude C).

19. « paroisse de Saint Georges » ajouté en bas de l'acte.

RÉSUMÉS

Le 20 janvier 1660, Nicolas Levesque (vers 1643- après 1712), fils de François Levesque, marchand mercier à Abbeville, et de Claude Torel, est mis en apprentissage pour cinq ans avec le graveur Jean Ganière pour apprendre la gravure en taille-douce. Lenfant reçoit pour cela 300 livres payées en deux fois, à un an d'écart.

On 20 January 1660, Nicolas Levesque (ca 1643- after 1712), son of François Levesque, an haberdasher in Abbeville and Claude Torel, was taken as an apprentice for five years by the engraver Jean Ganière to learn intaglio engraving. Ganière receives 300 livres for this, paid in two instalments, one year apart.

INDEX

Index géographique : France

Index chronologique : 17^e siècle

AUTEUR

RÉMI MATHIS

Archiviste paléographe, conservateur des collections du XVIIe siècle au département des Estampes et de la Photographie de la Bibliothèque nationale de France, rédacteur en chef des *Nouvelles de l'estampe*